

## Séisme d'Haïti - Intervention de Mme PARIETTI

**M. LE MAIRE :** Je voudrais accueillir Mme PARIETTI qui est vice-présidente de l'Association EDE TIMOUN YO. Ce n'est pas une nouvelle Conseillère Municipale, ce que je déplore d'ailleurs car elle en a tout à fait les capacités mais son statut actuel ne lui permet pas d'être Conseillère Municipale. Elle vient donc ce soir nous dire un mot sur ce qui s'est passé à Haïti puisque vous savez qu'il y a eu, ce 12 janvier, un effroyable tremblement de terre dans ce pays qui a frappé l'ensemble de la population. C'est un des pays les plus pauvres du monde dont le peuple, ce peuple haïtien, francophone et francophile, connaissait déjà des conditions bien difficiles. Vous ne le savez peut-être pas, mais plus de 50 % de la population est âgée de moins de 21 ans, c'est donc un peuple très très jeune. Les images de cette tragédie sont arrivées et nous connaissons bien maintenant tout cela. Le 16 janvier il y a eu un grand élan de solidarité ici, Mme PARIETTI vous le savez, vous y avez largement contribué. Notre ville s'enorgueillit d'être une ville amie des enfants UNICEF et elle s'est engagée avec vous pour permettre une rapide collecte de fonds et contribuer à l'aide d'urgence, et marquer ainsi la solidarité des habitants de cette ville, voire de la Franche-Comté par rapport à Haïti. Le hall de l'Hôtel de Ville a été mis à disposition et c'est 4 165 € qui ont été remis à l'UNICEF, la collecte a ensuite pu continuer dans les locaux de l'Association 28 rue de la République au Centre Saint-Pierre.

Je voudrais à cette occasion remercier toutes les Bisontines et les Bisontins qui ont fait preuve de générosité et aussi les membres des services municipaux qui sont venus bénévolement, en heures supplémentaires, les élus, les Adjoints, les Conseillers Municipaux qui sont venus pour montrer que la solidarité n'est pas un vain mot.

Aujourd'hui bien sûr il est nécessaire de penser à l'avenir, à la reconstruction et aux actions à long terme. C'est pour cela que nous avons convenu avec Mme PARIETTI qu'elle pourrait peut-être nous dire un mot sur la situation à Haïti. J'y suis allé il y a quelques années avec Charles JOSSELIN qui était à l'époque Ministre de la Coopération, c'est vrai que ça fait partie des visites qui m'ont le plus marqué. Je crois que je n'oublierai jamais ce matin dans la cité soleil qui est cet immense bidonville que vous connaissez, où des petits bouts de choux, des jeunes filles en vichy rose et des petits gamins en vichy bleu nous ont accueillis, chanté des chants français et ont fait preuve de beaucoup d'amitié. Tous ces endroits-là ont terriblement souffert. C'est pour cela que dans quelques instants, après l'intervention de Mme PARIETTI, quand j'aurai ouvert le Conseil Municipal, car pour pouvoir lui passer la parole, je n'ai pas encore ouvert le Conseil Municipal, je vous proposerai donc que nous votions donc dans un premier temps déjà une subvention de 5 000 € puisque nous avons souhaité que ce soit deux associations que nous connaissons bien qui puissent œuvrer là-bas, tout d'abord l'Association EDE TIMOUN YO, excusez-moi pour la prononciation...

**Mme PARIETTI :** C'est parfait !

**M. LE MAIRE :** En français c'est aider les enfants, dont vous êtes la vice-présidente et cette Association va se consacrer au relogement des orphelins, une somme équivalente à l'Association APAM, l'Association pour la Promotion des Arts du Monde. Nous connaissons bien aussi le travail que fait APAM qui organisent des expositions ici et se préoccupe de la scolarisation des enfants, il y a d'ailleurs quelques-uns de leurs élèves qui ont aujourd'hui intégré Sciences Po et l'ENA, donc qui ont fait un magnifique parcours. A ces sommes viendront s'ajouter des subventions d'un même montant accordées par l'Agglomération.

Voilà, je remercie l'ensemble des élus qui ont participé et Mme PARIETTI je vous passe volontiers la parole.

**Mme PARIETTI :** Bonjour et merci à vous tous d'avoir eu la gentillesse de m'accueillir parmi vous. Je disais tout à l'heure que je suis beaucoup plus impressionnée que quand je prends mes réquisitions au Parquet ou au Tribunal, c'est bien différent, et merci beaucoup à vous tous. Monsieur le Maire je vous remercie pour cette invitation. Juste deux mots sur cette situation de Haïti qui est une situation encore bien difficile. J'ai parlé hier à une des directrices d'orphelinat qui me disait qu'il pleut tous les soirs, que les enfants sont encore sous des tentes et que les tentes ne sont pas bien solides. Donc s'il continue de

pleuvoir comme cela et si on n'arrive pas à faire ce relogement qui est indispensable pour les enfants, on va tout droit à la catastrophe. Alors l'Association EDE TIMOUN YO est une association qui a été formée au fait de bénévoles uniquement. C'est une association qui n'a pas, on va dire, un conseil avec une partie administrative qui phagocyte des montants de subventions. Tous les dons adressés à l'Association EDE TIMOUN YO partent intégralement sur Haïti sauf les frais bien sûr d'envoi par avion ou par container. Cette association soutient là-bas trois orphelinats : Nid d'Amour qui est géré par Edith SALOMON, Nid d'Espoir qui est géré par Dali TELEMAR et le troisième : Chez Pascal, qui accueillent au total 150 enfants. Rapidement, c'est une histoire qui a démarré il y a onze ans à l'époque où j'avais fait un retour sur Haïti qui est mon pays d'origine. Là-bas, interpellée par la situation des enfants qui traînaient dans les rues, d'ailleurs je regardais encore hier qu'il y a des milliers d'enfants qui se trouvent dans les rues, à l'époque il y en avait déjà des centaines, je m'étais dit que ce serait peut-être bien d'en accueillir quelques-uns et de m'en occuper. Cela a démarré comme ça. C'était vraiment un petit geste mais tout petit, un tout petit geste, on va dire une goutte d'eau dans l'océan vis-à-vis des enfants de mon pays natal et j'en ai accueilli un, deux, trois, cinq et puis j'ai été débordée. Après il a fallu les accueillir, en prendre soin, il n'y avait pas de subventions, le gouvernement haïtien m'envoyait des enfants mais ne mettait pas à disposition des subventions pour leur prise en charge, ce n'était pas l'idée, je n'avais pas besoin de subventions, je voulais simplement aider ces enfants. Après, la structure s'est transformée en orphelinat, accueillant de plus en plus d'enfants, phénomène évidemment lié à la dégradation de la situation du pays. Donc on en est actuellement à 150 enfants accueillis. Quelques-uns ont la chance de pouvoir être adoptés et il y en a qui restent à Haïti et on doit en prendre soin, on doit les envoyer à l'école. EDE TIMOUN YO avait donc mis en place justement dans chaque orphelinat une petite école pour pouvoir subvenir aux besoins de formation des enfants, d'éducation. On avait fait tout cela et c'est ce travail de onze années qui s'est écroulé en une minute avec le séisme. Pour le moment, c'est un peu la «galère». Elles ont beaucoup de courage là-bas. Quand j'ai pu les rejoindre au bout de cinq jours, je leur ai demandé : comment ça va ? Elles m'ont répondu : ça va et toi ? comme pour dire -bien voilà tout va bien- et il y en a une qui m'a dit «si on ne tient pas, comment veux-tu que les enfants tiennent ?»-. Eh bien c'est la situation globale de Haïti, situation catastrophique. C'est vrai que je vous ai parlé plus spécialement des orphelinats mais on aurait pu parler de la situation globale de Haïti.

Je veux vous remercier et si Monsieur le Maire, comme vous l'avez proposé, cette aide était accordée à Haïti et aux orphelinats, ça permettrait certainement un relogement rapide des enfants puisque beaucoup de maisons ont été détruites. 1 200 000 personnes dans les rues, beaucoup de maisons détruites et il faut vraiment s'investir pour arriver à reconstruire. Donc on fait beaucoup beaucoup d'actions et on vous remercie pour ce que vous pourrez faire pour les orphelinats de Haïti. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE** : Je vous remercie Mme PARIETTI, on peut vous applaudir.

Je crois qu'il est normal que la Franche-Comté s'investisse beaucoup puisque vous savez où le libérateur d'Haïti, Toussaint LOUVERTURE est décédé et vous savez aussi pourquoi. La Franche-Comté, pour cela, a aussi un devoir de reconnaissance vis-à-vis de cette terre et de ce peuple. C'est un peuple merveilleux, un peuple généreux, et comme vous le dites, malgré les difficultés je crois qu'ils n'ont pas perdu courage. A nous modestement de les aider, c'est pour cela que je vais me permettre donc d'ouvrir la séance du Conseil et de vous proposer en point n° 1 l'octroi de subventions à deux associations oeuvrant à Haïti.

Dont acte.